DOMI

Pendant ces opérations, qui ne durérent pas plus de cinq jours, Toussaint était dans l'intérieur de l'île, trop loin de la côte pour

DOMI

dans l'intérieur du pays, crut devoir mettre à exécution un projet qu'il avait conçu. Il ré-solut de chercher à tirer parti des sentiments paternels de Toussaint. Il chargea, à cet effet, les deux fils du vieux noir d'apporter à leur père, sur sa propriété d'Ennery, une lettre qui lui était adressée par le premier consul. Voici cette lettre :

Au citoyen Toussaint-Louverture, général en chef de l'armée de Saint-Domingue.

Citoyen général,

La paix qu'on vient de conclure avec nous prouverez aujourd'hui, ainsi qu'à toute la France, la sincérité des sentiments que vous nous avez exprimés dans vos différentes lettres. Nous avons conçu pour vous de l'estime; nous nous plaisons à reconnaître et proclamer les services importants que vous avez rendus au peuple français. Si le drapeau national flotte à Saint-Domingue, c'est à vous et à vos braves noirs que nous en sommes redevables. Appelé par vos talents, et par la force des circonstances, au commandement redevables. Appelé par vos talents, et par la force des circonstances, au commandement en chef, vous avez étouffé les discordes civiles, réprimé les brigandages de quelques hommes féroces, et remis en honneur la religion et le culte du Dieu de qui tout émane.

La position où vous vous êtes trouvé, lorsque, environné d'ennemis, vous ne pouriet neuveix par la patricipa de la métrapole.

circonstances sont si heureusement changées, vous serez le premier à rendre hommage à la souveraineté de la nation, qui vous compte parmi ses plus illustres citoyens, à cause des services que vous lui avez rendus, de vos taservices que vous lui avez rendus, de vos ta-lents, et de la force de caractère dont la na-ture vous a doué. Une conduite contraire détruirait entièrement l'idée que nous avons conçue de vous. Elle vous priverait de tous les droits que vous avez à la reconnaissance et aux bienfaits de la République, et creu-serait sous vos pieds un précipice qui, en vous engloutissant, contribuerait au malheur vous engloutissant, contribuerait au malheur de ces braves nègres dont nous chérissons le courage, et que nous serions fâché de punir comme des rebelles.

vez-vous desirer? De la consideration, des non-neurs, des richesses? Ce n'est pas après les services que vous avez rendus, et ceux que vous pouvez rendre encore, avec l'estime per-

sonnelle que nous avons pour vous, que vous pouvez douter de la considération, de la fortune et des honneurs qui vous attendent.

Faites savoir aux habitants de Saint-Domingue que les circonstances impérieuses de la guerre ont souvent rendu inutile la tendre sollicitude que la France avait pour eux; que, désormais, la paix et la force du gouvernement assureront leur prospérité et leur indépendance. Dites-leur que si la liberté est pour eux le premier des besoins, ils ne peuvent la possèder qu'avec le titre de ci-toyens français, et que tous les actes con-traires aux intérêts de la patrie et à l'obéis-sance qu'ils doivent au gouvernement et au capitaine général seraient autant d'attensance qu'ils doivent au gouvernement et au capitaine général seraient autant d'attentats commis contre la souveraineté nationale, qui effaceraient le souvenir de leurs services passés, et rendraient Saint-Domingue le théâtre d'une guerre affreuse, dans laquelle on verrait les pères et les enfants s'égorger

on verrait les pères et les enfants s'égorger les uns les autres.

• Et vous, général, souvenez-vous que, si talents, vous êtes aussi, devant Dieu et de-

DOMI

vant nous, la première personne responsable de leur conduite.

Si quelques mécontents disent à ceux qui ont figuré dans les troubles de Saint-Domingue que nous venons pour rechercher ce qu'ils ont fait dans les temps d'anarchie, assurez-les bien que nous ne nous informerons que de la conduite qu'ils auront tenue dans ces dernières affaires; et que, si nous remontions vers le passé, ce ne serait que pour nous faire rendre compte de leurs actions d'éclat contre les Espagnols et les Anglais, qui ont été nos ennemis.

Comptez sans réserve sur notre estime, et conduisez-vous comme doit le faire un des premiers citoyens de la plus grande nation du monde.

Le premier consul,

BONAPARTE.

DOMI

DOMI

Township in fact, it was it is present to a confidence of the control of th

fut bientôt instruit de cet acte de rigueur, et il résolut d'en tirer une vengeance éclatante. Il fit élever 500 gibets, prit tous les officiers français prisonniers, ainsi que quelques soldats, et les fit pendre tous, au point du jour, sous les yeux de l'armée française. Ensuite les noirs levèrent leur camp, fondirent avec une fureur incroyable sur les Français, qui se retranchèrent dans la ville du Cap.

Dans le courant de mai, les hostilités recommencèrent entre la France et la Grande-Bretagne, et, au mois de juillet, une escadre anglaise parut sur les côtes de Saint-Domingue. Les Français, nous l'avons dit, se trouvaient entièrement enfermés dans la ville du Cap et dans le district environnant, qui ne

anglaise parut sur les côtes de Saint-Domingue. Les Français, nous l'avons dit, se trouvaient entièrement enfermés dans la ville du Cap et dans le district environnant, qui ne s'étendait pas à plus de 2 milles autour de la place. Ils étaient bloqués de près par Dessalines, qui, à l'arrivée des Anglais, envoya un parlementaire pour inviter le commandant à agir de concert avec eux contre les nôtres. Le commandant ne se crut pas autorisé à accepter toutes les propositions des noirs, mais ll n'hésita pas à entretenir avec eux une correspondance amicale; il leur rendit même un service important en bloquant le havre du Cap-Français. Une des frégates qui croisaient à l'extrémité orientale de ce havre s'empara bientôt d'un grand nombre de bâtiments qui apportaient des provisions aux assiégés. L'ardeur et le courage des nègres augmentaient avec les obstacles que leurs adversaires avaient à vaincre, et ils étaient si acharnés à la destruction de ceux-ci, qu'il était impossible qu'il parvint aux nôtres aucun secours du côté de la terre. Les assiégés eurent à souffrir les maux les plus affreux, et Rochambeau a dit depuis qu'ils avaient été réduits à tuer des chevaux, des mulets, des ânes et même des chiens, pour apaiser la faim qui les dévorait. » Vers le milieu de novembre, les assiégeants forcèrent quelques-uns des ouvrages avancés et se disposerent à prendre la ville d'assaut. Bientôt le commandant français se décida à céder; car il savait que si les noirs escaladaient les remparts, ils entreraient infailliblement dans la ville, et qu'alors ils massacreraient tous ceux qui avaient porté les armes; c'est pourquoi il proposa une capitulation. Dessalines l'accepta; elle fut signée le 19 novembre. Les principaux articles stipulaient: 10 que les traite.

Sous l'habile administration de Ferrand,
l'ancienne audience, naguère la plus désolée
des colonies espagnoles, avait rapidement
changé d'aspect. Les services publics avaient
été organisés, des routes percées, des débouches extérieurs ouverts; mais quatre ans
s'étaient écoulés sans que la France, absorbée
par ses luttes continentales, semblât se souvenir qu'au fond du golfe du Mexique était
une poignée de citoyens français, abandonnés à eux-mêmes entre un ennemi six fais
plus nombreux et l'Océan sillonné par les
croisières d'un autre ennemi. Une sourde
désaffection commença. Sur ces entrefaites
eut lieu l'inique invasion de l'Espagne par
Napoléon, et le noyau castillan de SaintDomingue se sentit atteint au cœur par cette
commotion électrique qui, des Pyrénées à Cadix, de Cadix aux Antilles, des Antilles à la
mer Vermeille, soulevait la race espagnole
contre nous. Une insurrection éclata dans
le canton de Seybo, et le chef des insurgés,
don Juan-Sanchez Ramirez, créole espagnol,
réunit bientôt autour de lui environ 2,000 hommes. Ferrand alla è leur rencontre avec
500 hommes, qui, après un combat de quatre
heures, furent enveloppés et mis en déroute.
Ferrand se brûla la cervelle sur le champ de
bataille, et les quelques détachements français disséminés dans la colonie se replièrent
vers Santo-Domingo, place qui n'était protégée que par un mauvais mur d'enceinte sans
fosses, mais que le général de brigade Barquier se mit en tête de défendre contre les
efforts combinés des insurgés et de la croisière anglaise. Le peu de vivres qui se trouvait dans la place, ou que des corsaires
étaient parvenus à y jeter, fut bientôt épuisé,
et on mangea les chaussures, les harnais, les
fut fut terre les pénéral de brigade Barquier se mit en tête de défendre contre les
efforts combinés des insurgés et de la croisière anglaise, devenue peu à peu une secadre, se préparait au dévance de la place; « Soldatig, qui croissait en abondance aux environs de la ville, et dont on amortissaitles propriété parts, ils entreraient infailliblement dans la ville, et qu'alors ils massacceraient tous ceux qui avaient porté les armes; c'est pourquoi il proposa une capitulation. Dessalines l'accepta; elle fut signée le 19 novembre. Les principaux articles stipulaient: 10 que les Français évacueraient la ville du Cap et les forts qui en dépendaient, dans l'espace de dix jours, avec toute l'artillerie et les munitions qui s'y trouvaient; 20 qu'ils se retireraient sur leurs vaisseaux avec les hommes de guerre et leurs bagages; 30 que leurs malades et leurs blessés demeureraient dans les hôpitaux, où ils seraient soignés par les noirs jusqu'à leur guérison, et qu'ensuite on les conduirait en France sur des navires neutres. Ces conditions pouvaient passer pour trèsavantageuses, vu la situation où se trouvaient les Français. Le jour même où ce traité fut conclu avec Dessalines, Rochambeau envoya deux de ses officiers pour négocier l'évacuation du Cap avec le commandant de l'escadre anglaise. Ses propositions furent rejetées. Les Anglais, ayant été informés par Dessalines de la capitulation qui vennit d'être signée, redoublèrent de vigilance. Cependant Rochambeau reussit à sortir de la ville. Les noirs arborèrent aussitôt leur étendard sur les murs du Cap; le 30 novembre, il était déployé sur tous les forts. Le commodore anglais dépêcha alors un de ses lieutenants pour s'informer de la situation de Rochambeau et de ses troupes. En entrant dans le havre, cet officier rencontra un des capitaines français, qu'i le pria de se rendre à bord de la Suvveillante pour conclure une capitulation qui mit la flotte sous la protection des Anglais, et empéché au les noirs ne la coulascet officier rencontra un des capitaines franqais, qui le pria de se rendre à bord de la
Surveillante pour conclure une capitulation
qui mt la flotte sous la protection des Anglais, et empéchàt que les noirs ne la coulassent à fond avec des boulets rouges, comme
ils se disposaient à le faire. Les Anglais y
consentirent. On rédigea un traité, qui fut
signé sur-le-champ. On fit dire ensuite à
Dessalinee que tous les bâtiments du port
s'étaient rendus aux troupes anglaises, et on
le pria de suspendre le feu jusqu'à cc que le
vent, qui soufflait alors directement dans le
havre, put leur permettre de sortir. Le général noir fit d'abord quelques difficultés, mais
il finit par accorder ce qu'on lui demandait;
et la flotte, composée de 3 frégates et de 17
autres bâtiments plus petits, profita du premier coup de vent favorable pour sortir, conformément à la convention; ensuite elle mit
pavillon bas et se rendit. Les Anglais firent
environ 8,000 prisonniers. Un petit corps de
troupes françaises, commandé par le général
Noalles, était encore en possession du môle.
Le commodore anglais le somma de capituler; les Français refusèrent, en disant
qu'ils avaient des munitions pour cinq mois.
Cependant le lendemain 2 decembre, le général Noailles évacua la place pendant la
nuit, et fit embarquer ses troupes sur six bâtiments. Un brick, que montait le général,
eut seul le bonheur d'échapper. Les cinq au

siège.

DOMINICAIN, AINE s. (do-mi-ni-kain, è-ne). Religieux, religieuse de l'ordre de Saint-Dominique : Lacordaire était provinciat des DOMINICAINS de France. Les DOMINICAINS existent encore en Espagne, en Autriche et en Italie. (T. Delord.)

— s. m. Ornith. Nom d'une espèce de moineu et d'une moucherolle.

neau et d'une moucherolle.

— s. f. Ornith. Nom d'un oiseau du genre — s. f. Ornith. Nom d'un diseau du gente veuve.

— Adjectiv. Qui appartient aux ordres de Saint-Dominique : Le saint sacrifice de la messe y a été célébré avec la majesté qui préside à toutes les solemnités DOMINICAINES.

— Encycl. Hist. relig. Parmi les ordres religieux qui constituent la milice de l'Eglise catholique, l'ordre des dominicains a tenu pendant longtemps le premier rang. Il fut fondé au commencement du xine siècle, à l'occasion de la guerre d'extermination entreprise par l'Eglise contre les Vaudois du midi de la France, plus connus sous le nom d'Albigeois. Voici dans quelles circonstances.

En l'an 1205 se trouvaient à Montpellier trois légats de l'ordre de Citeaux, envoyés par le pape Innocent III pour combattre les doctrines nouvelles. Ils y vivaient dans le faste et dans l'opulence, et le scandale de leurs mœurs n'était pas fait pour convertir de pauvres gens que révoltaient surtout les désordres du clergé de leur pays. Vint à passer un évéque espagnol, Diego d'Azebez, qui se rendait en France avec le sous-prieur de sa cathédrale, Dominique de Guzman, pour négocier une royale alliance de famille. Ce Dominique, gentilhomme castillan, jeune encore (il était né en 1170), s'était acquis par d'ardentes prédications une grande réputation d'orateur. Il était de mœurs austères. Sa vie simple contrastait singulièrement avec la vie désordonnée des légats et de leur suite. Sans autre mandat que leur zèle, les deux Espagnols se mirent au service de l'Eglise, et, adoptant un système tout contraire à celui des légats, ils résolurent de combattre les transfuges par le bon exemple d'une vie pieuse et par la prédication apostolique. Tandis que les envoyés du pape ameutaient contre les Albigeois tous les brigands de l'Europe au milieu des épouvantables horreurs de cette guerre impitoyable faite au nom du Dieu de paix, on voyait les deux missionnaires parcourir à pied les campagnes, sans argent, sans autres ressources que l'aumône, et discuter, mais sans succès, avec leurs adversaires. C'étaient les douces et saintes traditions de la primitive Eglise de regard des doctrines de sang de l'Eglise, chandities de sang de l'Eglise, con me mériterait encore aujourd'hui que le respect et la vénération.

Après deux années d'une mission inf

établi. Nous remarquerons en passant que les prin-

teau noir. Les disciples de Saint-Dominique s'intitulèrent, en vue de leur destination, frères prêcheurs. En France, où furent leurs principaux établissements, ils n'étaient connus que sous le nom de jacobins, du nom de l'église Saint-Jacques, qu'on voyait encore dans le faubourg de ce nom vers la fin du siècle dernier. Plus tard, leur siège principal fut dans la rue Saint-Honoré. Ils y devinrent fameux sous le nom de jacobins, qui fut appelé pendant la Révolution à une tout autre célébrité.

Les règles de l'ordre étaient sévères. Les

célébrité.

Les règles de l'ordre étaient sévères. Les affiliés faisaient vœu de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Le noviciat n'était que d'une année. Pour recruter son ordre, saint Dominique, qui avait obtenu à Rome le titre et les fonctions de maître du sacré palais, y fonda un grand séminaire, sorte d'école normale destinée à former des prédicateurs. De e destinée à former des premiers doc e pépinière sortirent les premiers doc rs dominicains. Le créateur ne survéct

teurs dominicains. Le créateur ne survécut pas longtemps à la constitution de son œuvre. Il mourut à Bologne, dans le premier couvent de l'ordre, en 1221, à l'âge de cinquante et un ans, et fut canonisé treize ans après par le pape Grégoire IX.

Pour étendre une association, il n'y a pas de moyen plus efficace que la propagande. Quiconque exerce habilement la prédication peut se promettre une rapide renommée. De Bologne, l'ordre nouveau gagna l'Italie, puis la France, l'Espagne, l'Allemagne, et enfin tous les royaumes chrétiens. Les Albigeois, qui avaient été à l'origine le prétexte de la fondation de l'ordre, n'existaient plus depuis longtemps; le dernier d'entre eux avait été livré au supplice, et, après des guerres sauvages, leur pays avait été réuni à la courronne de France. Il fallut donc que les frères précheurs se répandissent par le monde, cherbattre. Dès que l'ordre eut pris une certaine extension, ses chefs durent aviser à en étendre et à en asseoir les bases. Chaque couvent était dirigé par un prieur. Dans une certaine circonscription, les couvents étaient placés sous l'autorité du prieur provincial, qui lui-mème relevait d'un chef unique, maître général de l'ordre, lequel, du fond de son couvent, à Rome, dirigeait toute cette milice répandue dans le monde, et exerçait sur ses subordonnés l'autorité la plus absolue. Le principe fécond de l'élection avait été introduit dans la constitution. Ainsi les moines élisaient les prieurs conventuels; ceux-ci élisaient à leur tour le prieur provincial, qui devait être confirmé par le maître général. Le chef suprème enfin était élu par les chefs de province assistés de deux délégués de chaque couvent. La participation des membres les plus infimes à la nomination de leurs supérieurs hiérarchiques semblait leur laisbres les plus infimes à la nomination de leurs supérieurs hiérarchiques semblait leur laisser un peu de liberté. Mais le vœu d'obéissance absolue rendait tout à fait illusoire cette ombre d'indépendance, et jamais despote oriental n'obtint de ses agents une soumission aussi aveugle que le grand prieur des dominicains de sa turbulente milice. A un ordre secret émané de Rome, le pauvre moine partait à la minute et s'en allait aux extrémités du monde, et la moindre résistance, le moindre délai était puni avec une extréme sévérité.

La papauté, qui avait montré beaucoup de tiédeur à consentir à l'établissement des dominicains, n'eut qu'à se louer plus tard de leur concours dans ses démélés avec les princes chrétiens et dans leurs propres dissensions. Ce furent ses plus ardents et ses plus fougueux défenseurs. Excreés dans l'art de la dialectique. ils soutensient ses doctrines

ces chrétiens et dans leurs propres dissen-sions. Ce furent ses plus ardents et ses plus fougueux défenseurs. Exercés dans l'art de la dialectique, ils soutenaient ses doctrines dans toutes les chaires de l'Europe et jusqu'au sein des universités savantes. Ils se multi-pliaient; ils étaient partout à la fois. Après cinq années seulement de propagande, leur fondateur avait laissé soixante couvents flo-chaire de la consideration d'une jeunesse frémisfondateur avait laissé soixante couvents flo-rissants et remplis d'une jeunesse frémis-sante d'impatience et d'ardeur au combat Dès le 12 juillet 1253,—l'ordre comptait à peine quarante ans d'existence,—le pape Inno-cent III pouvait écrire: «A nos très-chers fils les frères prècheurs, qui prèchent dans les terres des Sarrasins, des Grecs, des Bul-gares, des Cumans, des Ethiopiens, des Sy-riens, des Goths, des Jacobites, des Armé-niens, des Indiens, des Tartares, des Hon-grois et autres nations infidèles de l'Orient.» Et là ne devaient pas se borner leurs succès. Au xve siècle, ils envahissent le Danemark, la Suède, la Pologne, les Russies, poussent jusquérir à la pointe des baionnettes des priviléges ridicules et odieux que la Révolution avait abolis.

DOMINGUE (SAINT-), ville de l'Ile d'Haïti.
V. Domingo (Santo-).

DOMINGUEZ (Luis), littérateur espagnol du xvie siècle. Il a traduit de l'italien en espagnol, sous le titre de Historia del noble y

mais bientôt ils attaquèrent à leur tour, et, repoussant le général français, lui firent essuyer une perte considérable et se trouverent à la nuir matires du champ de bataille. Dans cette journée, les Français ifrent environ 500 prisonniers, et Rochambeau. Ainsi, du It février 1820 au 30 novembre 1803, c'est-à-dire dans l'espace de Vinigt et un sans songer que, par cette conduite, il exposait la vie de ses propres soldats qui détaient dans le camp des noirs. Dessalines fur teintoit instruit de cet acte de rigueur, et il résolut d'en tiere une vengeance éclatante. Il fit élever 500 gibets, prit tous les cofficiers français prisonniers, anis que queques soldats, et les fit pendre tous, au point du jour, sous les yeux de l'armée français et ent jetés aum et gent les noirs levèrent leur camp, fondia du jour, sous les yeux de l'armée français et en gent de l'empereur Valens, elle exerça sur les officiers français prisonniers, ainsi que quelque soldats, et les fit pendre tous, au point du jour, sous les yeux de l'armée français et ent jetés aum et gent jetés aum et je général ferrand tenait en commencèrent entre la França et la Grande Breugne, et, au mois de juillet, une escadre anglaise partit et re naviere sur les de l'armée, promonte de la Grande Breugne, et, au mois de juillet, une escadre anglaise partit et responsable de l'armée, promonte de l'armée et de l'armée, promonte de l'armée et le sonditoits de representation et le commencèrent entre la France et la Grande Breugne, et, au mois de juillet, une escadre anglaise partit et re le poppe a puis de résistance qu'in s'était attendu, et à l'arrivée d'une escadre anglaise partit et le le opposa plus de résistance qu'in s'était attendu, et à l'arrivée d'une escadre anglaise partit et le le opposa plus de résistance qu'in s'était attendu, et à l'arrivée d'une escadre anglaise partit et le le opposa plus de résistance qu'in s'était attendu, et à l'arrivée d'une escadre français, qui de resistance qu'in s'était attendu, et à l'arrivée d'une escadre français, et ui le

gu'an Groenland d'une part, et de l'autre junqu'à la Chane et at Japon. It perchent stri les
rives du Gange et sur les murs de Babylone.

Jamais l'Eglise n'avait et de les padres. Les
jesuites ont pu plus tard les surpasser en habitiets, mais le nois et percheter.

Parmi cos fréres précheurs, l'un des premiers quis sendiren célèbers fut cet éture
personage comu sous le nom de maître Albert de Souseb, théologien et chimiste, et qui
passe sercore aujour de la bestient de la petit Albert, quibre rimpissants, il en est un que révipara de du petit Albert, qui bes reimpissants, il en est un que révitend da patit Albert, qui bestient des propresses de civilission dans des
fonds obscurs de notre de sous de la petit Albert, qui bestient de la cour romaine.

Il faut le dire à leur Journal de l'abbourdant de la petit Albert, qui bestient sous le nom de maître Albert de Sousch, théologien et chimiste, et qui
passe sercore aujour de la bestient de la petit Albert, qui bestient des des longues de la petit Albert, qui bestient des proposites de la petit Albert, qui bestient des les cours les surpasses en corsolution de l'abbourdant de la petit Albert, qui bestient des les cours les surpasses en corsolution de l'abbourdant de la petit Albert, qui bestient des proposites de la petit Albert, qui bestient des les cours les sons amis, comme il les appelles
fants, see bons amis, comme il les appelles les
fants, see bons amis, comme il les appelles
fants, see bons amis, comme il les appelles
fants, see bons amis, comme on l'est d'ordre cità
fants, see bons amis, comme le l'appelle de la petit Albert, qui bestient de la courre les surpasses de civilisation dans
de grema et du petit Albert, qui bestient de la courre les surpasses de civilisation dans
de grema de du petit Albert, qui bestient de la courre les des companies de la petit de se sa cience en de petit de se sa cience en de petit de la courre les des la courte les des companies de la petit de la sacient de la petit de la sacient de la courte les des companie

avee le titre d'évêque de Chiapa, presque center stupide que ses camarades appelaient le grand beuf muet de Sicile, et qui devint la unière de l'Eglise au moyen âge. De tous les dominicains, c'est le plus justement célèbre. On peut juger à différents points de vue ses immenses travaux, où il a entassé, sous le nom de Somme, psychologie, ontologie, logique, politique et morale. Mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il s'internation au torité à ce point, qu'au concile de Trente on ne voyait sur la fable des Peres que trois livres, savoir : l'Ercriture sainte, le recueil des débrets des partieures sainte, le recueil des débrets des partieures la des des ressentes de l'Université de Pairs qui, d'es l'année 1222, exclut de son sein tous les frères précheurs. Soutenus par Louis IX et par le pape Alexander IV, ils rentréent dans la forieresse pour la démolir; mais, à propos de nouveaux démelés sur l'immaculee Conception et sur l'efficacité de la grâce, soutenues par les thomistes, ils furent de nouveau exilés pour vingt ans. Contenus depuis lors par la main puissante des rois de France, ces hôtes incommades se montrèrent encore turbulents, et les s'eandles de leurs démélés sur l'immaculee Conception et sur le ficacité de la grâce, soutenues par les thomistes, ils furent de nouveau exilés pour vingt ans. Contenus depuis lors par la main puissante des rois de France, ces hôtes incommades se montrèrent encore turbulents, et les s'eandles de leurs démélés sur l'est de l'institution, qui a fait plus de malquen avaient pais l'est de les grâces, soutenues par les thomistes, ils furent de nouveau exilés pour vingt ans. Contenus depuis lors par la main puissante des rois de France, ces hôtes incommades se montrèrent encore turbulents, et les s'eandles de leurs démélés sur l'immedule Conception et sur de l'est de l'immedule contre de l'est d

cial de Toulouse, le père Michaelis, osa l'entreprendre, et, à sa prière, le pape Paul, ce de la féction du drait pour traiter les treprendre, et, à sa prière, le pape Paul, cau treprendre, et, à sa prière, le pape Paul, cau treprendre, et, à sa prière, le pape Paul, cau treprendre, et, à sa prière, le pape Paul, cau treprendre, et, à arbitre, le partie d'innocent l'au tour son centre au faubourg Sain-Germain, et, à l'époque de la Révolution française, et de la mour son centre au faubourg Sain-Germain, et, à l'époque de la Révolution française, et de la mour toutes fermées. Elles es sont rouvertes depuis, et, privées par la bit de la personnalité routes fermées. Elles es sont rouvertes depuis, et, privées par la bit de la personnalité routes fermées. Elles es sont rouvertes depuis, et, privées par la bit de la personnalité route fermées. Elles es sont rouvertes depuis, et, privées par la bit de la personnalité route fermées. L'es sont rouvertes depuis, et, privées par la bit de la personnalité route fermées. L'es sont rouvertes de par les dominations et par l'angleterre; mais en 1825, à la suite de contrains de l'angleterre par les dominations et l'est training de l'ordre de Saint-Domingue fui l'époque qui suivil à découvert au faut de sujets à l'Église pelles par l'angleterre l'angleterre par l'angleterre par l'angleterre, l'angleterre, mais en 1825, à la suite de l'Amérique. Les féves précheurs y accourrent sur les pas des envahisseurs, dans le suite par l'angleterre par l'angleterre, l'

DOMI

bitants.

Les rois d'Aragon établirent l'inquisition dans leurs Etats. Ferdinand et Isabelle la répandirent dans toute l'Espagne, « qui en eut l'obligation à Jean de Torquemada, de l'ordre des dominicains, confesseur de la reine Isabelle et qui depuis fut cardinal. » Les deux époux et souverains catholiques, qui pourtant n'étaient pas des plus tendres, hésitèrent pendant plusieurs années; ils finirent par se rendre aux obsessions comme aux raisons politiques du père Torquemada, qui fut nommé inquisiteur général. « Il répondit parfaitement au jugement qu'on avait fait de lui, qu'il n'y avait point d'homme dans toute l'Espagné plus propre pour remplir une charge si importante, puisque, dans l'espace de quatorze ans qu'il fut chef de l'inquisition, il fit le procès à plus de cent mille personnes, dont six mille furent condamnées au feu. » Nous comprenons que, dans un mémoire dressé en 1840 afin d'obtenir le rétablissement légal et officiel (moins l'inquisition sans doute) de l'ordre des dominicains, le père Lacordaire ait glissé sur le nom de son illustre prédécesseur, qu'il cite à peine. Le patronage de Torquemada ne lui aura pas paru assez séduisant pour sa cause; non pas, nous le répétons, que l'inquisition lui répugne trop, puisqu'elle a deux fois, selon lui, traité Galide avec une magnifque délicatesse; mais l'audace a ses limites. Le dominicain du xix siè-Les rois d'Aragon établirent l'inquisition du'elle a deux fois, selon lui, traité Galilée avec une magnifique délicatesse; mais l'audace a ses limites. Le dominicain du xix siècle a été plus habile en nous rappelant que la monarchie française devait indirectement à son ordre l'acquisition d'une belle province, le Dauphiné, en ce sens que le dernier comte viennois, Humbert II, avait abandonné à Philippe de Valois, pour se faire moine, ses Etats, qu'il se sentait impuissant à défendre contre l'ambition des dues de Savoie. Mais le terrible chanoine d'Uzès, qui n'avait rien à demander à Louis XIV, n'a pas de si ingénus ménagements. Sous la plume de ce pieux écrivain, l'histoire des dominicains est d'autant plus précieuse qu'elle revêt la couleur de l'éloge. Nous aimons à voir ainsi les gens d'Eglise peints par eux-mêmes, et nous regrettons vraiment que, dans l'Encyclopédie catholique du XIV siècle, où il est question comme ici des dominicains, le nom de l'inqui-

Privilegia et indulgentia fratrum minor. prædicatorum (Trèves, 1496, in-80); Missions dominicaines dans l'extreme Orient, par le R. P. André-Marie, de l'ordre des frères prêcheurs (Lyon et Paris, Bauchu, 1865, 2 vol. in-12); Historia general de santo Domingo y de su órden de predicadores, por Fern. Castillo (Madrid, 1584-1594, 2 vol. in-fol.); Annales ordinis prædicatorum, auctore Th. M. Mamachio, etc. (Rome, 1756, in-fol.) tome ler, contenant la vie de saint Dominique); Historie des hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique, par le P. Touron (Paris, 1743, 6 vol. in-40); De viris illustribus ordinis prædicatorum, auctore Leandro Alberto (Bononiæ, 1517, in-fol.); la Légende de saint Dominique, par J. Martin, in-40); Vie de saint Dominique, par le P. Touron (Paris, 1739, in-40); Vie de saint Dominique, par le P. Touron (Paris, 1739, in-40); Vie de saint Dominique, par le P. H.-D. Lacordaire (Paris, 1840, in-80); Vie de saint Tominique de Graint Pominique de Martyrs, par 1467, 2 vol. in-40; Vie de saint Thomas d'Aquin, Vie de D. Barthélemy des Martyrs, par Th., sieur du Fossé, Is-L. Le Maistre de Sacy (Paris, 1663, in-80; nouvelle édition, 1664, in-49, portr.); la Vie du grand apotre de la Chine J.-B. de Moralès, de l'ordre de Saint-Dominique (Paris, 170, et Cologne, 1702, in-12); Bullarium ord. FF. prædicatorum, opera F.-Th. Riboll. du grand apôtre de la Chine J.-B. de Moralès, de l'ordre de Saint-Dominique (Paris,
1701, et Cologne, 1702, in-12); Bullarium
ord. FF. prædicatorum, opera F.-Th. Riboll.
(Romæ, 1729-1740, 8 vol. in-fol.); les Annales
et la chronique des dominicains de Colmar,
édition complète d'après le manuscrit de la
bibliothèque de Stuttgard, avec traduction
en regard, notes, éclaircissements, etc., par
Gérard et Liblin (Colmar, Bâle, 1834, in-80);
P.-Th. de Burgo, Hibernia dominicana (Colon-Agrip., 1762, in-40).

DOMINICAIN, AINE s. et adj. (do-mini-kain, è-ne). Géogr. Habitant de SaintDomingue; qui appartient à Saint-Domingue ou à ses habitants: Les DOMINICAINS. La
république DOMINICAINE.

DOMINICAINE (république) ou de SANTO.

DOMINICAINE (république) ou de SANTO. DOMINGO, Etat à l'E. de l'Amérique, formé de la partie orientale de l'île d'Haîti; capit. Santo-Domingo. L'île est partagée en deux Etats: la république d'Haîti à l'O., et la ré-

communement attribue à ce saint, mais qui, selon toute vraisemblance, est plutôt de saint Césaire d'Arles. Comme généralement on le trouve dans l'appendice des œuvres de saint Augustin, au tome V, sermon 229, nous le mentionnons aussi. Le passage de ce sermon dit : « Que tous les hommes, quand ils doivent approcher de l'autel, lavent leurs mains (parce qu'ils recevaient à cette époque l'Eucharistie dans la main nue), et toutes les femmes présentent des linges plancs, où elles femmes présentent des linges blancs, où elles reçoivent le corps du Christ. » Le texte, on recovent le corps du Christ. » Le texte, on le voit, est on ne peut plus précis. Il nous montre du même coup comment, au ve siècle, il était d'usage de pratiquer la communion, et ensuite il nous fait voir la différence des formalités que les hommes et les femmes étaient tenus de remplir avant de recevoir le corps du Christ. « Que les hommes se lavent les mains, » dit le texte attribué à saint Augustin. « Que les femmes présentent des linges blancs, » dit le même texte. D'où vient moins pure que l'hommer de lut la, en eace, le grand argument du moyen âge chrétien. La femme est impure. Tous les textes sont d'accord sur ce point, depuis la Bible jusqu'à la Somme de saint Thomas d'Aquin. Ce fut là la foi du moyen âge. Remontant à l'origine des choses, à Eve coupable d'avoir séduit Adam et d'avoir causé sa perte, il ne voyait dans la femme qu'une séductrice dont il fal-Adam et d'ávoir causé să perte, il ne voyait dans la femme qu'une séductrice dont il fallait se défier. Aussi ne lui permettait-on pas de toucher de ses mains impures le corps de Celui qui avait répandu son sang pour l'humanité. Elle devait prendre ce linge, qui était peut-être moins blanc que son ame de vierge, moins pur que son cœur encore innoent. Nombre de docteurs de l'Eglise ont voulu prétendre qu'il ne fallait attacher à cette prescription aucune idée d'impureté pour la femme. Mais quel autre motif pourrait donc avoir eu une pareille prescription? Pourquoi la main de l'homme pourpour la femme. Mais quel autre mout pour-rait donc avoir eu une pareille prescrip-tion? Pourquoi la main de l'homme pour-rait-elle, sans sacrilège, toucher l'Eucharis-tie, tandis que la main de la femme ne le pourrait pas? Le moyen âge est tout entier dans une pareille mesure. En vain Thiers dira, d'après Théophile Raymond (Exposition du saint sacrement, t. Ier, p. 65), que si l'E-glise prenait cette précaution, ce n'est pas qu'elle crût les femmes moins pures que les glise prenait cette précaution, ce n'est pas qu'elle crût les femmes moins pures que les hommes; qu'elle l'avait ainsi ordonné de crainte que les évêques, les prêtres et les diacres ne fussent exposés à un contact, à une vue sensuelle au moment d'un si grand mystère. La meilleure preuve que l'impureté de la femme était l'idée intime de l'Eglise du de la femme était l'idée intime de l'Eglise du moyen âge, c'est la réfutation qu'en fait Thiers. A quoi bon réfuter ce qui n'existerait pas ? Il faut avouer qu'en admettant au sur-plus que c'était pour éviter toute sensation charnelle aux évêques, aux prêtres et en gé-néral à tous ceux qui sont chargés de donner la communion, on ne leur ferait pas grand honneur. Ce serait avoir bien peu de con-fiance en leur vertu. La chose est d'autant plus grave que ce ne sont pas là des idées qui nance en leur verut. La chose est d'attain plus grave que ce ne sont pas là des idées qui sont venues au premier venu d'entre les en-nemis de l'Eglise, mais, tout au contraire, à l'esprit d'un homme consciencieux, honnéte, probe comme l'était Théophile Raymond.

Mieux vaudrait un sage ennemi? - Calendr. Lettres dominicales. L'année

petita files réciteit en latin, sons ouir cutre chose qu'un unit son, les sublanes simplicités de grun un tent cont. Le sublanes simplicités province est ce rèque de Ditu dont l'Orazson DOMINCALIS invoyeu le zeune tous les jours, (Toussenel.)

— Lettre dominicale, ou simplement dominicale, Lettre qui, dans le calendrier romain, désigne le jour du dimanche.

— s. m. Linge dans lequel les femmes recevairent autrefois le pain eucharistique, els hommes ayant seulls le privilégie, les courrient plus le privilégie, les fourdes de courrient plus les privilégies pour un dimanche non compris dans l'Avent ou le Carème: Les nominicales de sur la main au communier.

— s. f. Instruction religieuse pour un dimanche non compris dans l'Avent ou le Carème: Les nominicales de Bourdaines. Predente les nominicales de Bourdaines. Predente les nominicales de la manche non compris dans l'Avent ou le Carème: Les nominicales de Bourdaines. Predente les nominicales de sur la main la primitive Rejise, il était d'usus que les femmes ne pouvaient recevoir le pain au l'appeler les différents jours de la semine par leurs noms connus, designous per de la laquelle la communion se doina comme de nos jours. Mais, chose curieuse, les femmes ne pouvaient recevoir le pain quelconque; mais alors B designera le lour suivant, et c. Des lors, les années course de le terre de l'aliphabet; A. B., R., C., P. G., A., B., C., P. G., C., P. G., A., B., C., P. G.

année bissextile, le ter de l'an, au lieu d'avancer, comme dans les années communes, d'un seul rang dans l'ordre de la semaine, avance de deux rangs. Il doit donc aussi, dans l'ordre des lettres, avancer de deux rangs, soit que l'on saute une lettre, soit que l'on en consacre deux aux années bissextiles. C'est ce dernier parti que l'on a préféré. Si nous comptons de l'an I, les années, tant communes que bissextiles, concorderont de la manière suivante avec les lettres:

Nous avons écrit toute la suite pour faire voir qu'après sept intercalations d'années bis-sextiles, ayant consommé chacune deux let-tres dominicales, on revient, pour la 29º année, sur le même ordre:

(V. CYCLE SOLAIRE.) Ainsi, il suffit de con-(V. CYCLE SOLAIRE.) Ainsi, il suffit de connaître l'ordre des lettres dominicales pendant
une série de vingt-hûit années consécutives,
pour avoir un calendrier perpétuel des fêtes,
capable de servir jusqu'à la fin des siècles.
La théorie des lettres dominicales est, on
le voit, très-simple. La pratique s'est un peu
compliquée par l'effet de deux circonstances
que nous allons indiquer : la première résulte
d'une convention établie par les Pères du concile de Nicée, en 325; la deuxième provient
de la réforme grégorienne, survenue en
1582.

D'abord, il importe de remarquer que les D'abord, il importe de remarquer que les lettres ne deviennent pas dominicales d'une année à l'autre, suivant l'ordre alphabétique, mais qu'elles le deviennent en rétrogradant, suivant l'ordre inverse, c'est-à-dire que si la lettre C est dominicale pendant une année, B le deviendra l'année suivante, puis A...; après quoi on recommencera par G. Voici la raison de cette rétrogradation. Le concile de Nicée décida que la lettre A serait constamment affectée au premier jour de chaque an ment affectée au premier jour de chaque an-née. Supposons donc une année dont le pre-mier jour soit un samedi; on aura de cette sorte:

Samedi. A
Dimanche. B
Lundi. C
Mardi. D

minicale sera n-a; mais, comme a est presque toujours plus grand que n (lequel vaut, au plus, 7), on ajoutera à n le plus petit mul-

nee, comptee de l'an 0, est déjà (1) 7m+n-a..., m étant le plus petit nombre qui rende 7m+n plus grand que a. Or, le quart du nombre des années écoulées se compose d'années bissextiles, dont chacune absorbe une dominicale de plus que les autres. L'expression (1) est donc trop forte; il faut en retrancher autant d'unités qu'il y a d'années bissextiles écou-

lées, c'est-à-dire a, et ainsi l'on a définitive-

partie entière de $\frac{a}{4}$.

(2)
$$7m + n - a - \frac{a}{4}$$
....

Dans le calcul, il ne faut prendre que la

Exemple: Quelle sera, dans les Eglises d'O-rient, la lettre dominicale de l'année 1875? En nous rappelant que la dominicale de l'an 0 occupait le troisième rang, la formule (2) devient

$$7 m + 3 - 1875 - \frac{1875}{4} = 7 m - 2340.$$

Pour trouver immédiatement le plus petit nombre qui, mis à la place de m, rende la soustraction possible, il suffit de poser

7m - 2340 > 0inégalité qui est satisfaite par $m = \frac{2340}{5} + 1 = 335.$

m = \frac{2340}{7} + 1 = 335.

Substituant, on a 7 × 335 — 2340 = 5. La dominicale cherchée occupera donc le cinquième rang dans l'ordre alphabétique; ce sera, par conséquent, la lettre E.

— Détermination de la lettre dominicale dans le calendrier grégorien. Quand on connaît la date d'un jour quelconque, d'un dimanche, par exemple, dans le calendrier julien, on sait qu'il suffit et qu'il suffira jusqu'en l'an 2000 d'y ajouter 12 pour avoir la date du même jour dans notre calendrier. Notre dominicale occupe donc le douzième rang, à partir de la lettre dominicale contemporaine dans le calendrier julien. Si donc nous voulons connaître la lettre dominicale de l'année 1875, nous commencerons par la déterminer au moyen de la formule (2), et nous trouverons E. A partir de E, cherchons la douzième lettre:

E, F, G, A, B, C, D, E, F, G, A, B, C...
1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12...

Nous trouvons C pour la lettre dominicale de

L'écart des deux calendriers sera de 13 jours

endriers ecclésiastiques, on voit, en face des années bissextiles, deux lettres dominicales. Ces deux lettres, qui se présentent aussi dans l'ordre rétrograde, ne servent point simultanément. L'une est dominicale jusqu'au jour intercalé qui, dans l'Eglise, tombe le 24 février (fête de saint Matthias); l'autre lettre devient alors dominicale pour le reste

DOMINICALIER s. m. (do-mi-ni-ka-lié rad. dominical). Prédicateur dominicales dans une église.

DOMINICI ou DOMINIQUE (Jean), dominicain et théologien italien, né à Florence vers 1356, mort à Bude en 1419. Il acquit de vastes connaissances en théologie, en philo-sophie et en mathématiques; se livra avec un grand succès à la prédication et fut-abres L'elevation du dominicain au cardinalat iut vivement attaquée et donna lieu à une violente polémique. Lorsque Grégoire XII déposa la tiare, au concile de Constance, Dominici crut devoir se dépouiller de la pourpre. Le pape Martin V le chargea, en 1418, de se pandra en Hongrie pour remparer le pus-Le pape Martin V le chargea, en 1418, de se rendre en Hongrie pour y ramener les hussites au catholicisme; mais Dominici ne réussit pas dans sa mission, et mourut peu après. Outre des ouvrages inédits, on a de lui : Tractatus de amore charitatis (Venise, 1555), et des lettres publiées dans les Lettere de santi e beati Fiorentini (Florence, 1736).

DOMINICI (Bernardo de), peintre italien, né Naples vers la fin du xvue siècle. Il s'adonna à la peinture de genre et au paysage. Il est surtout connu par un ouvrage intitulé: Vie des peintres, sculpteurs et architectes napolitains (1742-1745, 3 vol. in-40).

DOMINICIS (Dominico DE), théologien ita-

lien. V. Domenich.

DOMINICY (Marie-Antoine), jurisconsulte et historien français, né à Cahors, mort à Paris en 1650, selon Lenglet-Dufresnoy; à Bourges en 1656, d'après La Monnoye. Il professa avec succès la jurisprudence à Bourges, et s'efforça, dans ses écrits, d'éclaircir des points obscurs de l'histoire de France. Ses principaux ouvrages sont: Ad canonem secundum et quintum concilii Agaltrensis et ultimum Herdensis (Paris, 1645, in-40); Disquisitio de prærogativa allodium in provinciis Narbonensi et Aquitanica (Paris, 1645, in-40); Assertor Gallicus, contra vindicias Hispanicas J. Jacobi Chiffleti, etc. (Paris, 1646, in-40), ouvrage dans lequel, contrairement à l'opinion de Chifflet, is s'efforce d'établir que Hugues Capet descend directement de Childebrand, frère de Charles Martel, et que, en conséquence, il avait des droits légitimes à la couronne de France. Cet écrit, où l'on trouve de l'érudition et de la critique fit expection les contraires.

ecrit également dirigé contre Chifflet.

DOMINIKUS (Jacques), historien allemand, né à Rheinbergen en 1764, mort à Coblentz en 1819. Il professa d'abord la philosophie à Erfurt, puis devint conseiller des finances et des domaines de Prusse (1810), fonction qu'il remplit jusqu'à sa mort. Dominikus a écrit plusieurs ouvrages historiques remarquables par la clarté du style comme par la finesse et la profondeur des aperçus. Les principaux sont : l'Histoire universelle et son principe (Erfurt, 1790, m-80); Erfurt et son territoire (Gotha, 1793, 2 vol. in-80); Don Emmanuel, roi de Portugal (Leipzig, 1795, in-80); Heari IV, roi de France (1797, 2 vol. in-89); la Lutte au sujet de la botte de l'Europe (1810, in-89), etc.

DOMINIQUE (la), ile anglaise des Indes

la date du même jour dans notre calendrier. Notre dominicale occupe donc le douzième rang, à partir de la lettre dominicale contemporaine dans le calendrier julien. Si donc nous voulons connaître la lettre dominicale de l'année 1875, nous commencerons par la déterminer au moyen de la formule (2), et nous trouverons E. A partir de E, cherchons la douzième lettre:

E, F, G, A, B, C, D, E, F, G, A, B, C...

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12...

Nous trouvens C pour la lettre dominicale de notre année 1875. Au reste, on peut mettre la solution en formule (2). En conservant n=3 et en ajoutant 12 à la formule précèdente, il vient $7m+3-a-\frac{a}{4}+12=7m+15-a-\frac{a}{4}$ En mettant les nombres à la place des lettres, et en effectuant les opérations, on trouve 3, qui est le rang de la lettre C.